

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 52 (1907)  
**Heft:** 12

**Buchbesprechung:** Bibliographie

**Autor:** F.F. / Manceau, Emile

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*mais les arbitres donnèrent l'avantage aux rouges et le régiment 6 reçut l'ordre de se retirer jusqu'à la lisière est de Molondin.*

Le colonel Kœchlin qui, des hauteurs de Démoret avait vu son aile droite refoulée, avait, peu avant 11 heures, donné l'ordre au régiment 5, qui formait sa réserve, d'avancer dans le bois ouest de Démoret à la gauche du 6 et de réitérer l'attaque avec lui. Ce régiment déploya deux bataillons à la lisière ouest et en garda un en seconde ligne. A peu près au même moment, le groupe d'artillerie de l'avant-garde, laissé depuis le commencement de l'engagement, près de Démoret, dans la plus complète inaction, vint enfin, *sur l'ordre du directeur des manœuvres*, prendre position au sud-ouest du village, où son intervention aurait eu de bien plus grands résultats si elle se fût produite, comme cela était possible, une heure plus tôt.

Il résulterait de ce récit du colonel Galiffe, chef d'état-major de la direction des manœuvres, que le 5 septembre, à 11 heures du matin, l'aile droite de la II<sup>e</sup> division était « refoulée », *par décision des arbitres*; que le commandant de la division, pour rétablir sa ligne de bataille, avait dû engager jusqu'à sa réserve divisionnaire et qu'à ce moment, ou « à peu près au même moment », *le directeur de la manœuvre*, se substituant au commandant de la division, *donna l'ordre à un groupe d'artillerie inactif de prendre position pour soutenir l'infanterie dans son mouvement de reprise de l'offensive*.

J'ai peine à croire à l'exactitude de ce renseignement qui prête au directeur de la manœuvre, chef des arbitres, une attitude si manifestement contraire aux prescriptions de l'*Instruction sur le service en campagne*, notamment à l'article 487, § 3, qui interdit aux arbitres de « s'inquiéter de la tournure projetée de la manœuvre ». Le directeur de la manœuvre ne doit-il pas être loyalement et strictement impartial ? S'il manœuvrait lui-même pour l'un des partis, contre l'autre, il sortirait de sa mission, n'est-ce pas ?

Je note qu'au moment même (entre 11 h. et 11 h. 30) où l'aile droite de la II<sup>e</sup> division était « refoulée » par décision des arbitres, l'aile gauche, au dire du colonel d'état-major Galiffe, était mise en « complète déroute » sur Chanéaz que la I<sup>e</sup> brigade d'infanterie enleva vers midi.

Colonel-divisionnaire SECRETAN.

## BIBLIOGRAPHIE

*La guerre de 1870-71. L'armée de Châlons. III. Sedan.* 2 volumes, savoir un volume de texte et un volume de documents annexes. 5 cartes hors texte. Paris 1907. R. Chapelot & Cie, libraires-éditeurs.

Ces volumes forment la troisième partie de l'histoire de l'armée de Châlons par l'état-major français. La *Revue militaire suisse* a résumé la premiè-

re partie dans sa livraison de juillet<sup>1</sup>, la seconde dans la livraison d'août<sup>2</sup>. Les deux premiers tomes nous ont montré les insuffisances de l'organisation de l'armée du maréchal de Mac-Mahon, les insuffisances aussi du service de l'état-major; les suivants nous ont mis en présence surtout des fautes du commandement. Nous assistons maintenant à l'aboutissement fatal de tant d'imprévoyance et de tant d'erreurs. Sedan est le désastre irrémissible, la sanction du passé.

Le récit de la bataille ne diffère pas de celui fourni par l'état-major prussien. Il s'y réfère pour tout ce qui concerne les mouvements des armées allemandes, le complétant, du côté français, à l'aide des mémoires publiés par les généraux français au cours de la longue et acerbe polémique qui suivit l'événement.

On ne saurait dire qu'il ajoute rien aux données de cette polémique. Il s'abstient de conclure sur les questions qu'elle a soulevées et quoique l'opinion du général Ducrot sur les mesures à prendre paraisse à l'auteur plus digne d'être partagée que celle du général de Wimpffen, il se borne à à le laisser entendre plutôt qu'il ne l'affirme. Un fait ressort toutefois clairement de ce nouvel exposé de la bataille de Sedan; l'ignorance dans laquelle étaient tous les généraux français de ce qui se passait du côté de Donchery et de la gravité de la menace d'enveloppement sur ce point depuis le 31 au soir. L'Etat-major français semble faire, incidemment, une exception en faveur du général Ducrot. Lorsque celui-ci entendit le canon dans la direction de Floing et, un peu plus tard, dans celle de Fleigneux, il comprit, écrit l'état-major, que, « suivant ses prévisions », l'ennemi avait tourné l'armée française par Donchery.

Autant que le souvenir de nos lectures peut nous servir, nous ne croyons pas que nulle part les prévisions de Ducrot aient porté sur ce mouvement-là. Il a toujours considéré l'enveloppement allemand par le nord, c'est-à-dire par la vallée supérieure de la Gironde, non par le sud en aval de Sedan. L'idée de la concentration de l'armée sur le plateau d'Illy, préalablement à la retraite sur Mezière, l'établit. L'occupation du plateau d'Illy devait se faire face à l'est; il s'agissait d'une concentration en arrière. C'est postérieurement qu'il a parlé d'une concentration face au sud. Or, l'occupation du plateau d'Illy n'empêchait nullement l'arrivée des Allemands par le défilé de St-Albert. Le général Ducrot la prévoyait si peu, cette arrivée, qu'il n'envoya pas même l'ordre au 7<sup>e</sup> corps, le plus rapproché du défilé, d'en barrer l'entrée ouest. Le 7<sup>e</sup> corps aussi devait se concentrer sur le plateau d'Illy.

Une autre preuve de l'absence des prévisions que le récit prête au général Ducrot, est l'ordre donné par celui-ci au général Forgeot, commandant d'artillerie de l'armée, de « faire filer immédiatement tous les impedimenta de l'artillerie », et l'ordre analogue donné à l'intendance relativement aux voitures de l'administration. Ces énormes convois n'avaient qu'une seule bonne route à leur disposition, celle précisément du défilé, par laquelle devaient marcher les Allemands venant de Donchery. Comment le général Ducrot aurait-il donné cet ordre, s'il s'était attendu à voir l'ennemi venir par là ?

La seule conclusion que tire l'état-major français du récit de la bataille est formulée sur un ton très réservé et en des termes dubitatifs. « L'armée de Châlons, se demande-t-il, était-elle incapable, le 1<sup>er</sup> septembre, de combattre autrement que sur place, ainsi que l'a dit le maréchal de Moltke ?

« Cette appréciation semble pessimiste. Conduite par un chef énergique et manœuvrier, conscient du danger de l'inertie, l'armée de Châlons aurait pu, suivant toute apparence, ralentir sensiblement l'ennemi à St-Albert, lui infliger peut-être des échecs partiels, notamment sur la basse Gironde, et retarder jusqu'à la nuit l'issue de la lutte et l'enveloppement complet.

<sup>1</sup> Page 575.

<sup>2</sup> Page 664.

Peut-être alors eût-on réussi à faire une trouée désespérée à la faveur des ténèbres. Au pis aller le territoire belge offrait un refuge où l'humiliation d'un désarmement eût été préférable à la douleur d'une capitulation. »

Il est extrêmement difficile de dire ce qui aurait pu se produire sous un chef énergique et manœuvrier, mais il est probable que l'armée n'aurait pu davantage que ne le suppose l'état-major français dans son souci d'impartialité. Elle était véritablement vaincue avant que la bataille eût commencé.

F. F.

---

*La milice prochaine*, par le capitaine d'artillerie A. Roux. Un vol. in-8° de 218 pages. — Paris, Berger-Levrault et Cie, 1907. Prix : 5 fr.

Le sous-titre de cet ouvrage (*L'évolution actuelle de notre armée*, par un officier de troupe) semble réfléter les paroles récemment prononcées par le général Picquart à la Chambre. Répondant à ceux qui parlent de la désorganisation de l'armée, le ministre de la guerre disait qu'ils voient de la désorganisation là où il n'y a qu'une métamorphose résultant de la force même des choses et du progrès : l'armée ne fait qu'évoluer. Et elle évolue évidemment dans le sens des milices, si on peut s'exprimer ainsi.

Ce mot de milice — il faut bien l'avouer — sonne mal aux oreilles françaises. Il est atteint par la déconsidération qui pèse sur la garde nationale, discréditée chez nous par le caractère que cette troupe a eu, du temps qu'elle existait. Le capitaine Roux a été courageux en l'employant. Et, contraste curieux, alors que *L'armée d'une démocratie*, par M. Gaston Moch, concluait à l'adoption d'une milice analogue à celle de la Suisse, le capitaine Roux, dans *La milice prochaine*, aboutit à réclamer la permanence de l'armée avec le service effectif de dix-huit mois.

Les lecteurs de *Notre armée* doivent savoir que c'est à ce terme que je m'étais arrêté moi-même. Dans un article vieux de vingt-cinq ans et paru en Suisse même, je l'avais indiqué.

Et, donc, j'approuve sans restriction cette conclusion de mon jeune émule. Mais je suis loin, pourtant, d'approuver tout ce qu'il dit, à commencer par cette phrase : « Personne ne semblant soupçonner l'évolution qu'il est urgent de faire subir à notre organisation, je me suis mis résolument en avant. » — Et moi, donc ! pourrais-je m'écrier, s'il s'agissait ici d'une question de priorité. Mais ce n'est pas une affaire personnelle qui est en jeu. L'important, c'est de faire prévaloir une idée qui nous est commune.

Or, pour y arriver, je crois qu'il serait bon de concentrer tous les efforts sur elle. Eh bien, le capitaine Roux a dispersé les siens. Il a voulu trop embrasser. Son étude, comme il le dit lui-même (page 161), « a touché un peu à tous les organes qui donnent la vie à une armée. » J'estime qu'il y a là une erreur de tactique. Il s'est occupé de la couleur de l'habillement, des procédés de ravitaillement, des méthodes de combat, etc., etc. Il est impossible que, sur tant de sujets divers, il possède une égale compétence. Ici ou là, il prête à la critique, et alors son autorité s'en trouve atteinte, et il lui devient moins aisé de faire prévaloir ses conclusions.

C'est dommage. Car je considère son livre comme un des plus originaux, des plus personnels, des plus suggestifs, qui aient été écrits sur l'évolution actuelle de notre armée. J'ajoute qu'il est à tendance optimiste et rassurante, en quoi il contraste heureusement avec tant d'écrits où il n'est question que de la désorganisation de notre armée et de notre décadence militaire.

Commandant E. MANCEAU.

*Banderas y estandartes de los Cuerpos militares*, par le général de division Don Julian SUAREZ INCLAN, de la Real Academia de la Historia. — Une brochure de 94 pages in-8 ; Madrid 1907 : Talleres del Deposito de la Guerra.

Nous avons lu avec un très grand plaisir le nouveau travail du sous-chef de l'Etat-major central de l'armée espagnole, travail qui permet, comme tous les autres dus à la même plume, d'admirer les hautes qualités du général Suarez Inclan parmi lesquelles il faut mettre en première ligne un patriottisme exalté et une érudition extraordinaire.

La brochure en question est destinée à mettre fin à quelque chose qui se passe en Espagne, que nous ignorions et qui serait partout absurde, même dans un pays aux institutions fédératives.

Il paraît que certains corps de troupes, sous prétexte d'être en possession d'un privilège spécial, ont des drapeaux différents de celui que tout le monde connaît. Dans les quatre premiers chapitres de sa brochure, le général Suarez Inclan démontre d'une façon incontestable, à l'aide d'une quantité de documents historiques, que le drapeau de l'ancienne monarchie castillane, n'a jamais été violet, mais rouge. Ce point étant absolument éclairci, il est inconcevable que certains régiments se plaisent à avoir pour enseigne un drapeau dont l'origine n'est pas d'accord tant s'en faut avec la vérité. Mais il y a autre chose : c'est que plusieurs ordonnances, datées à des époques différentes et visant l'uniformité des drapeaux militaires, n'ayant pas été abrogées, le fait de maintenir en usage le si-disant ancien drapeau violet de Castille, ou tout autre que le drapeau rouge et jaune, constitue une illégalité évidente et peut être un acte d'indiscipline commis inconsciemment.

Nous espérons que la voix éloquente du général Suarez Inclan sera entendue et que même ceux qui se croient, par erreur, privilégiés, s'empresseront de renoncer à un emblème qui n'est pas, en somme, l'image de la patrie.

X.

*Calendrier militaire*. — Rendons à César ce qui appartient à César. Dans notre dernière livraison, nous avons indiqué comme éditeur du *Calendrier militaire* la Société des Arts graphiques. Or celle-ci ne fait qu'exécuter le travail. L'éditeur est la Maison Robert frères, de Lausanne et Genève.

*Les manœuvres suisses en 1907*, par le général H. LANGLOIS. Une brochure in-8° de 56 pages, avec une carte et dix figures hors texte. Extrait de la *Revue militaire générale*. Paris 1907. Berger-Levrault & Cie, éditeurs. Prix, 1 fr. 25.

Au moment de boucler la livraison, nous recevons cette brochure que nous ne pouvons que signaler à l'attention des lecteurs. Aussi bien la Chronique suisse (p. 957 et suiv.) donne-t-elle l'analyse des premiers chapitres. Les suivants sont consacrés à la fin des manœuvres de division et aux deux journées des manœuvres de corps. A tous les égards, cette lecture présente le plus vif intérêt.

F. F.

